

L'EUROPE ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

I - La place des collectivités territoriales en Europe

- > quelle est la place des collectivités territoriales au sein de l'Union européenne ?
- > en quoi consiste la politique régionale de l'Union européenne ?
- > quelles sont les formes de coopération transfrontalière ?
- que désigne-t-on par coopération décentralisée ?
- quelle est la place des collectivités territoriales au sein du Conseil de l'Europe ?

II – Les financements européens accessibles aux collectivités territoriales

- les fonds européens structurels d'investissement
 - Fonds européen de développement économique régional
 - Fonds social européen
 - Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
 - Fonds européen agricole pour le développement rural
 - Fonds de cohésion
- les programmes sectoriels
 - Europe pour les citoyens/ Mémoire et participation européenne
 - ERASMUS+/ Éducation, formation, jeunesse et sport
 - Emploi et Innovation sociale
 - Europe créative/ Culture et Média
 - Life/ Environnement et Climat
 - Fonds pour la sécurité intérieure
 - Fonds asile, migration, intégration
 - H2020 Recherche et Innovation
 - Mécanisme d'interconnexion en Europe Infrastructures transnationales
 - Programme santé
- les fonds pour l'action extérieure
 - Instrument de partenariat
 - Instrument européen de voisinage
 - Jumelage

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques européennes relatives aux politiques régionales
- > Connaître les programmes de financement accessibles aux collectivités territoriales
- Savoir définir les stratégies d'action en matière de montage de projets

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Mme Nataşa DANELCIUC-COLODROVSCHI est titulaire d'un diplôme de doctorat en droit public. Depuis 2009, elle dispense des enseignements à Aix-Marseille Université et à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Souhaitant combiner ses activités d'enseignement et de recherche à une application pratique du droit, elle a suivi sa formation à l'École des avocats du Sud-Est et obtenu le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat après avoir effectué un stage de six mois à la Cour administrative d'appel de Marseille. Ses principaux domaines de compétences sont :



- le droit administratif
- le droit du contentieux administratif
- la science administrative
- le droit des libertés fondamentales
- le droit européen
- le droit constitutionnel
- la légistique

Auteure de plus de 80 publications, Mme DANELCIUC-COLODROVSCHI a également participé et dirigé plusieurs projets de recherche nationaux et européens. Elle dispose d'une grande expertise en matière de montage et pilotage de projets.